

24 juin 2011, à partir de 16 h

LA RENCONTRE DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES ET PRIVÉES DE L'ORLÉANAIS  
À L'ÎLE CHARLEMAGNE

**5<sup>e</sup> challenge**  
DE L'ORLÉANAIS

TROIS EPREUVES SPORTIVES EN RELAIS  
CANOË (2 Pers.) : 800 m.  
COURSE A PIED : 3 000 m. VTT : 5 000 m.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

à reproduire en autant d'exemplaires que de besoin ou à télécharger sur le site  
à nous retourner avant le 10 juin 2011\* à :  
Challenge de l'Orléanais – BP 92247 - 45012 Orléans Cedex 01

### ENTREPRISE, COLLECTIVITE OU ASSOCIATION PARTICIPANTE

Raison sociale ..... Représenté par .....  
Nom ..... Fonction .....  
Tél. .... Fax .....  
E-mail : .....@.....

sollicite l'inscription de .....équipe(s) au 5e challenge de l'Orléanais

Le représentant légal déclare que tous les participants de sa (ses) équipe(s) à l'épreuve de canoë savent nager.

**Les copies de licences sportives ou certificats médicaux de non-contre indication de la pratique du sport concernant tous les participants de mon (mes) équipe(s) sont si possible à joindre au présent envoi** ou à faire parvenir Par mail ou par courrier dans les meilleurs délais.

Les personnes n'ayant pas fourni les licences ou certificats au plus tard le jour de la manifestation se verront refuser l'accès aux épreuves.

Tampon de la société

### Signature du représentant légal

pour pouvoir l'afficher pendant la soirée, merci d'envoyer le logo de votre organisation (JPEG, TIFF ou autre) par mail à : [info@challengedelorleanais.org](mailto:info@challengedelorleanais.org)

Personne à contacter par les organisateurs en l'absence du responsable : ..... téléphone : .....  
Adresse mail : .....@.....

Si une ou des personnes inscrites sont en situation de handicap, le signaler en envoyant votre bulletin. Cocher en bout de ligne la (les) personne(s) qui participeront au repas.

N'oubliez pas d'indiquer le sexe des participants, certains prénoms étant mixtes entourer Mme ou Melle ou M.

Il est possible de donner un nom à l'équipe

**1<sup>È</sup> EQUIPE** Nom de l'équipe : ..... Repas  
1. Mme - Melle - M .....  
2. Mme - Melle - M .....  
3. Mme - Melle - M .....  
4. Mme - Melle - M .....

**3<sup>È</sup> EQUIPE** : Nom de l'équipe : ..... Repas  
1. Mme - Melle - M .....  
2. Mme - Melle - M .....  
3. Mme - Melle - M .....  
4. Mme - Melle - M .....

**2<sup>È</sup> EQUIPE** : Nom de l'équipe : ..... Repas  
1. Mme - Melle - M .....  
2. Mme - Melle - M .....  
3. Mme - Melle - M .....  
4. Mme - Melle - M .....

**4<sup>È</sup> EQUIPE** : Nom de l'équipe : ..... Repas  
1. Mme - Melle - M .....  
2. Mme - Melle - M .....  
3. Mme - Melle - M .....  
4. Mme - Melle - M .....

### FRAIS DE PARTICIPATION

..... équipe(s) engagée(s) x 330 E\* = ..... €  
..... invité(s) supplémentaire(s) x 30 E = ..... €

Total à payer ..... €  
Moyen de paiement prévu : CHQ  - VIRT

\* Comprend les frais d'engagement et les repas des compétiteurs et le bateau avec lequel l'équipe aura concouru pour les 100 premiers inscrits (pas les rames)

Joindre à votre (vos) bulletin(s) un chèque libellé à l'ordre de RC-VDL challenge de l'orléanais ; une facture vous sera adressée à réception du dossier complet. NB : Les annulations effectuées après le 10 juin ne seront pas remboursées.



Le Challenge de l'orléanais est organisé par le Rotary International - Club Orléans Val de Loire dont le siège est : CO/ l'Eldorado 10 Rue Marcel BELOT 45160 OLIVET



24 juin 2011, à partir de 16 h

LA RENCONTRE DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES ET PRIVÉES DE L'ORLÉANAIS  
À L'ÎLE CHARLEMAGNE

5<sup>e</sup> challenge  
DE L'ORLÉANAIS

TROIS EPREUVES SPORTIVES EN RELAIS

CANOË (2 Pers.) : 800 m.

COURSE A PIED : 3 000 m. VTT : 5 000 m.



## Règlement (extraits)

(L'intégralité du règlement est consultable sur le site : [www.challengedorleanais.org](http://www.challengedorleanais.org))

Le 5<sup>e</sup> Challenge de l'orléanais est organisé par le Rotary International – Club - Orléans Val de Loire avec le soutien des autres clubs rotariens du Loiret, de la Ville d'Orléans et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.

Il se déroulera le vendredi 24 juin 2011 à partir de 16 heures au centre de loisirs de l'île Charlemagne à Orléans.

Les bénéfices réalisés à l'occasion de cette opération seront reversés à l'Institution SERENNE d'Orléans, pour la création d'une salle médiathèque. L'Institution SERENNE est une maison d'enfants à caractère social qui reçoit des filles et des garçons âgés de 4 à 21 ans. Elle fonctionne en internat pour les mineurs et en foyer pour les majeurs.

(<http://www.fondation-serenne.fr/>).

Sous les couleurs de leur entreprise, de leur administration ou de leur association, des équipes de quatre personnes sont constituées, composées de deux canoëistes, d'un coureur à pied et d'un vététiste ; Ces équipes peuvent comporter des personnes en situation de handicap (handicap compatible avec les épreuves). Dans ce cas une bonification sera attribuée. Voir information spécifique sur le site [www.challengedorleanais.org](http://www.challengedorleanais.org)

Le nombre des équipes participantes est limité à 150. Les inscriptions peuvent donc être closes sans préavis et au plus tard le 10 juin 2011. Les 100 premiers inscrits pourront emporter leur bateau.

Les équipes devront se munir d'un vélo et d'un **casque (obligatoire)** pour l'épreuve de VTT. Les canoës et les gilets étant fournis par l'organisation (les canoëistes attestent savoir nager).

Les équipes inscrites auront la possibilité de se personnaliser aux couleurs et sigles de leur entreprise, administration ou association, ou de se grimer. **Les organisateurs insistent sur le caractère festif autant que sportif de l'épreuve.**

Un Service d'assistance et de sécurité, ainsi que des commissaires de course, assureront votre sécurité. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile.

Les participants aux épreuves et leurs accompagnants conservent la garde et la responsabilité de leurs équipements et effets personnels. Ils doivent également être assurés pour leur responsabilité personnelle et leurs risques corporels soit par leur licence sportive soit par leur police individuelle responsabilité civile.

Les organisateurs et la structure ayant procédé à leur inscription déclinent toute responsabilité pour tous les dommages matériels ou immatériels subis notamment par les participants, les spectateurs, et plus généralement toute personne concernée, du fait de sinistres dont ils ne seraient pas directement à l'origine.

Le déroulement du challenge pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques du moment ou d'impératifs liés au site; **les équipes prendront connaissance des consignes avant le départ.**

Un apéritif suivi d'un repas seront servis à tous les participants des épreuves sportives et à leurs invités, au hall Minsard, au parc des Expositions d'Orléans à partir de 19h, en même temps que l'annonce des résultats et la remise des récompenses.

Une coupe sera remise aux trois premières équipes de chaque catégorie (féminine, masculine et mixte, prix de l'originalité, quizz) ainsi qu'à l'entreprise qui aura le mieux animé cette manifestation. Un prix de la participation sera également décerné à l'entreprise qui aura engagé le plus grand nombre d'équipes.

Le droit d'inscription s'élève à 330 Euros (nets de taxes) par équipe.

Comprenant le repas des compétiteurs (invités: 30€ en sus par personne). **L'équipe repart avec son bateau (mais pas les rames).**

Pour les règlements par virement, demander un RIB du compte destinataire des fonds à : [info@challengedorleanais.org](mailto:info@challengedorleanais.org)

